

**Lycée Français de
Tananarive**



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER

LYCEE FRANÇAIS DE TANANARIVE

Marché à procédure adaptée n° 2025-10/01

**MARCHE de Prestations intellectuelles –
études, AMO, suivi de travaux**

Document unique de consultation

Date limite de réception des offres : 21 Novembre 2025 à 12 H 00

1. Contexte et objectifs du projet

Le Lycée Français de Tananarive souhaite renforcer et moderniser ses infrastructures sportives à travers la construction d'une halle sportive modulable sur un ancien espace actuellement dédié aux activités sportives de plein air.

Ce projet s'inscrit avant tout dans une démarche sportive, en offrant aux élèves et enseignants un espace couvert, ouvert et fonctionnel destiné aux activités gymniques, chorégraphiques et sportives diverses.

Dans une vision à long terme (optionnelle et non prioritaire), la conception intégrera la possibilité d'une évolution future permettant la transformation partielle ou temporaire du hall en salle d'examens (baccalauréat, concours, etc.), afin d'en maximiser l'usage et la polyvalence du bâtiment.

Le hall devra donc répondre à des critères d'adaptabilité, de confort, de sécurité, et de conformité aux normes en vigueur.

L'objectif du recours à un bureau d'études est d'obtenir une expertise technique complète garantissant :

- Une conception conforme aux normes locales et internationales,
- Une optimisation des coûts et de la durabilité,
- Une qualité d'exécution répondant aux besoins réels du Lycée.

2. Périmètre de la mission

Le bureau d'études retenu sera chargé de l'ensemble des missions techniques, architecturales et de suivi suivant :

a. Études préliminaires et de conception

- Réalisation d'une étude de faisabilité complète : analyse du site, contraintes topographiques et structurelles, accessibilité, sécurité incendie, ventilation, acoustique, éclairage naturel.
- Élaboration du programme architectural intégrant la modularité et la polyvalence de l'espace.
- Proposition de solutions techniques évolutives, permettant à terme une adaptation possible pour un usage en salle d'examen (sans mise en œuvre immédiate).

b. Études techniques détaillées

- Conception architecturale, structurelle et technique (béton, charpente métallique, couverture, électricité, plomberie, etc.).
- Étude d'impact environnemental et énergétique : optimisation de la lumière naturelle, de la ventilation et du confort thermique. (Lors de la mise en œuvre salle d'examen)
- Respect des normes locales malgaches et des standards européens applicables.

c. Production des documents techniques

- Élaboration des plans d'exécution (APS, APD, EXE).
- Rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) : CCTP, CCAP, bordereaux quantitatifs estimatifs, métrés, etc.
- Fourniture des notes de calcul et détails techniques.

d. Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

- Appui à la définition des besoins techniques et budgétaires.
- Assistance à la passation du marché de travaux.
- Suivi et contrôle technique des travaux jusqu'à la réception finale.
- Émission de comptes rendus réguliers et de procès-verbaux de réunions de chantier.

3. Spécifications techniques et fonctionnelles

Le projet devra répondre aux exigences suivantes :

a. Conformité et sécurité

- Respect strict des normes locales de construction, de sécurité incendie et d'accessibilité.
- Intégration de dispositifs de sécurité adaptés aux usages sportifs et scolaires (signalétique, issues de secours).

b. Dimensions et capacité

- Surface suffisante pour accueillir les activités sportives (danse, step, etc.).
- Hauteur libre et emprise au sol adaptées aux sports concernés.
- Prédilection technique (non mise en œuvre immédiate) pour une évolution future du bâtiment vers un usage d'examen collectif, garantissant ventilation, éclairage et acoustique adaptés.

c. Matériaux et durabilité

- Utilisation de matériaux durables, résistants et faciles à entretenir.
- Structure légère et à entretien limité, avec couverture adaptée aux intempéries tropicales (pluie, chaleur, humidité).

d. Aménagements complémentaires

- Vestiaires (hommes / femmes) avec douches et sanitaires.
- Salle de stockage pour le matériel sportif.
- Salle ou bureau pour l'enseignant d'EPS.
- Espaces extérieurs intégrés : accès, aires de circulation et aménagements paysagers.

4. Livrables attendus

Le bureau d'études devra produire les documents et livrables suivants :

1. Étude préliminaire et rapport de faisabilité, incluant un schéma 3D ou rendu architectural.
2. Avant-Projet Sommaire (APS) et Avant-Projet Définitif (APD) validés par la maîtrise d'ouvrage.
3. Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) complet : CCTP, CCAP, plans, métrés, bordereaux estimatifs.
4. Plans d'exécution et détails techniques validés.
5. Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) remis à la réception des travaux.
6. Comptes rendus de suivi de chantier et procès-verbaux (PV).

Pour obtenir tous les renseignements nécessaires à l'élaboration de leur offre, les candidats **doivent impérativement se rendre au Lycée Français à Ambatobe** à l'une des dates suivantes : **05 ou 07 novembre 2025 à 10h.**

5. Compétences exigées :

Les candidats doivent démontrer :

- Une expérience significative dans les études techniques de bâtiments sportifs ou d'établissements recevant du public.
- Une maîtrise avérée des normes de construction locales et internationales.
- Une expérience dans la conception de structures modulables ou transformables.
- Une capacité à assurer la coordination technique et le suivi de chantier.
- Une immatriculation officielle et des assurances professionnelles à jour.

6. Contenu et présentation des offres :

Les candidats devront fournir un dossier comprenant :

- Le document de consultation signé avec le montant total proposé.
- Une note méthodologique résumant la compréhension du projet, l'approche envisagée et le planning prévisionnel.
- Les CV des intervenants et références de projets similaires.
- L'offre financière détaillée par phase (études, DCE, suivi).
- Les conditions de paiement et de garantie.
- Tout document complémentaire jugé utile à l'évaluation de l'offre.

7. Condition d'envoi des offres :

Le dossier est à remettre en version numérique par courriel à l'adresse : moncef.montaceur@egd.mg, copie à herimampiandra.razafindrajao@egd.mg et edinaud.heremana@egd.mg.

Il est possible de le remettre également sous pli scellé portant la mention « marché n° 2025-10/01 : marché de Prestations intellectuelles – études, AMO, suivi de travaux » à l'accueil du lycée français à l'attention de M MONCEF MONTACEUR, DAF adjoint.

La date limite de réception des offres est fixée au 21 Novembre 2025

8. Analyse des candidatures et des offres :

L'analyse des candidatures sera basée sur les deux critères suivants :

Critères d'attribution	Pondération
Offre technique	50%
Offre financière	50%
TOTAL	100 %

Les offres qui ne respecteraient pas les critères techniques demandés seront classées non recevable.

9.Négociation :

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les sociétés ayant présenté des offres recevables.

L'acheteur pourra, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général. Dans ce cas, les candidats seront informés.

10.Autres Renseignements :

Rendez-vous et renseignements à prendre auprès de M Herimampandra RAZAFINDRAJAO, par mail herimampandra.razafindrajao@egd.mg ou par téléphone au 034 02 415 26 // M Edinaud HEREMANA, par mail edinaud.heremana@egd.mg ou par téléphone au 034 22 415 20.

11.Litiges

Les différends et litiges éventuels dans l'interprétation ou l'exécution du présent contrat seront autant que possible réglés à l'amiable et soumis à la législation malgache.

A défaut, il serait attribué compétence au tribunal de première instance d'Antananarivo. Les parties élisent domicile à leur siège respectif mentionné par le présent contrat.

Fait en deux exemplaires originaux.

A Tananarive, le 21 Octobre 2025

L'ordonnateur

Le titulaire du marché

Annexe : Coupon de visite Obligatoire :

Je soussigné(e),

Nom : _____

Société : _____

Fonction : _____

Certifie avoir assisté à la visite du site de la station d'épuration du Lycée Français de Tananarive le :
___/___/ 2025 à ___h ___

Signature : _____

Ce coupon signé est obligatoire et doit être joint à l'offre pour qu'elle soit recevable.